

5643

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE NATIONALE,  
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA MICROFINANCE

PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITÉ  
ET LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

Cooperazione Italiana  
Ministero dello Sviluppo Economico



**TERMES DE REFERENCE  
DE L'ATELIER NATIONAL  
DE PLANIFICATION STRATEGIQUE**

8 pages

30 juillet au 1<sup>er</sup> Aout 2008

## I- Contexte et Justification

Le Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants est issu du bilan des expériences du Projet de Lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants mis en œuvre par le Gouvernement du Sénégal de 2001 à 2005 avec l'appui de l'UNICEF grâce à un financement de la Coopération italienne. Il s'inscrit dans le cadre global de protection des droits de l'enfant et particulièrement de l'élimination des pires formes de travail des enfants et ceci, conformément à la convention 182 de l'OIT.

Ainsi, il compte apporter une contribution décisive quant à la réduction de la vulnérabilité des enfants issus des couches les plus pauvres de la population sénégalaise et qui vivent ou pourraient vivre les pires situations d'exclusion et d'exploitation.

La réalisation de cette mission intègre une démarche de faire- faire ainsi qu'une approche holistique, synergique et participative en partenariat avec les institutions gouvernementales (décentralisées et déconcentrées), les partenaires associatifs nationaux et internationaux ainsi que les communautés.

A cet effet, des plans d'action annuels ont été élaborés au niveau national par les partenaires institutionnels et au niveau départemental par les acteurs à la base. Des comités techniques de suivi, présidés par le Préfet, ont été mis en place dans les zones d'interventions du Projet suivant le phénomène ciblé.

Pour mieux s'inscrire dans les orientations du DSRP et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment en matière de protection sociale, la deuxième phase est marquée d'une part, par le passage à l'échelle, d'actions directes en faveur des enfants et familles vulnérables issues de Plans d'Actions Départementaux articulés autour de la planification axée sur les résultats, et d'autre part, par la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives locales promues par les ODB et les CTS et constituant des actions directes.

Ainsi à l'entame de cette deuxième phase, des missions exploratoires ont été menées afin d'établir la cartographie des intervenants mais aussi de faire un diagnostic fonctionnel des différents CTS. Ledit diagnostic a mis en évidence un manque de collaboration entre les intervenants, ce qui est préjudiciable à l'approche holistique et synergique prônée par la démarche. Il a aussi mis en évidence l'existence de bonnes pratiques non partagées entre les acteurs de terrain.

Le présent atelier vise à corriger ce dysfonctionnement dans l'approche en promouvant une collaboration accrue entre le PLCTPFTE et les différentes structures du Ministère, puis entre le PLCTPFTE et les structures des autres départements ministériels ayant mandat de protection de l'enfance. Il vise aussi à promouvoir une culture d'échange et de partage entre les CTS.

## II. Objectifs

### A. Objectif Général

Harmoniser et planifier les interventions des différents partenaires du PLCTPFTE

### B. Objectifs Spécifiques

Quatre objectifs majeurs sont visés par l'atelier. Il s'agit :

- D'élaborer le plan d'action national du Projet ;
- D'une part, de partager le contenu et la démarche du PLCTPFTE avec les structures du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de la Micro finance et de l'Entrepreneuriat Féminin ainsi qu'avec des structures d'autres départements ministériels.
- De mettre en place une plateforme de collaboration intra et interministérielle selon les objectifs, les axes et la méthodologie d'intervention du projet.
- Enfin de partager les expériences de Planification stratégique des Départements et de Bonnes Pratiques entre les différents Comités Techniques de Suivi

## III. Résultats attendus

Il est attendu de l'atelier, les résultats suivants :

- ⬇ Un plan d'action national du Projet élaboré et sert de cadre de référence et d'échanges des CTS et des autres acteurs impliqués ;
- ⬇ Les différentes structures du Ministère, les collaborateurs des autres ministères ainsi que les partenaires de terrain ont une bonne connaissance du projet ;
- ⬇ Le Projet est perçu aussi bien par les différentes structures du Ministère de la Famille de la Solidarité Nationale, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance que les autres et les autres Ministères comme un outil de réalisation de la stratégie de protection de l'enfance
- ⬇ Les différentes structures du Ministère ainsi que les partenaires des autres ministères s'inscrivent dans un cadre organisé de collaboration avec le PLTPFTE
- ⬇ Les CTS établissent entre eux un cadre partenarial d'échanges et d'actions

#### IV. Produit attendu.

Un rapport de détaillé de l'atelier contenant le plan d'action arrêté de commun accord par les acteurs au niveau national est produit et partagé de tous les participants

#### V. Organisation de l'atelier.

L'atelier sera facilité par un modérateur qui sera choisi en fonction de son expérience du Projet, de sa connaissance du processus de planification stratégique entamé dans les CTS et de la problématique de la protection sociale de l'enfance. Il sera assisté par un rapporteur.

Au niveau des groupes de travail, chaque groupe sera dirigé par un modérateur assisté d'un rapporteur.

#### VI. Méthodologie

Pour atteindre ces objectifs, l'atelier sera structuré autour des axes suivants :

**Jour 1 :** Partage d'informations et d'expériences : Il s'agira d'une mise à niveau de tous les collaborateurs et partenaires (surtout nouveaux) sur le projet et d'un échange d'expériences entre les différents acteurs de terrain (CTS) sur les stratégies prévues dans leur PAD. Ces derniers échanges permettront de mettre en relief les préoccupations partagées, les bonnes pratiques, et de là, aider à mettre ensemble les synergies mais aussi le développement de plaidoyers à porter à un niveau plus élevé.

**Jour 2 :** Réflexion autour des plateformes de collaboration : Il s'agira de mettre en place quatre groupes de travail)

- un groupe de travail sur la plateforme de collaboration avec les structures gouvernementales. Ce groupe devra répondre aux interrogations suivantes : Quelle sera la nature de la plateforme ? Quels seront sa composition, son mode de fonction, quels seront les domaines, passerelles et modalités de collaboration ? Pour quelle finalité ? Qui en sera le responsable ?
- un groupe de travail regroupant les CTS intervenant dans le domaine de la mendicité ;
- un groupe de travail regroupant les CTS intervenant dans le domaine de la lutte contre les AESE ;
- un groupe de travail regroupant les CTS intervenant dans le domaine de la lutte contre le travail domestique précoce des jeunes filles

Ces travaux de groupe permettront aux différents CTS regroupés en thématique d'harmoniser leurs stratégies et dégager des actions communes.

## VII. Agenda

Jours	Horaires	Activités	Observations
29/07	15h à 20h	Arrivée et Accueil des participants	
<b>Matin</b>			
30/07	9h à 9h 30	Ouverture officielle <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation des participants ;</li> <li>2. Présentation des objectifs par le Coordonnateur du PLCTPFTE</li> <li>3. Allocution du Représentant de l'UNICEF</li> <li>4. Allocution du Directeur de la Coopération Italienne</li> <li>5. Allocution d'ouverture de Directeur de Cabinet</li> <li>6. Présentation des objectifs de l'atelier</li> </ol>	
	9h 30 à 9h 45	Pause-café	
	9h 46 à 10H	Présentation et adoption de l'agenda	
	10h à 11h	Présentation du PLCTPFTE et du manuel de procédures suivi d'échanges	
	11h à 13h	Présentation du processus d'élaboration du plan d'action national suivi d'échanges	
	13h à 15h	Pause-Déjeuner	
	<b>Après- Midi</b>		

30/7	15h à 16h 15	Présentation du cadre stratégique de protection de l'enfance au Sénégal <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du DSRP / OMD</li> <li>- Présentation de la politique de protection sociale de l'enfant</li> <li>- Présentation des expériences des partenaires gouvernementaux sur la Protection de l'enfance et partage des bonnes pratiques des CTS ( Centre GINDDI, DESPS, EVF/Daraa, Brigade des Mineurs</li> </ul>	
	16h15-16h30	Pause-café	
	16h 30 à 17h 30	Suite de la présentation suivi d'échanges	
	17h 30 à 18h 00	Synthèse de la Journée et Recommandations	

Jours	Horaires	Activités	Observations
31/07	<b>Matin</b>		
	9h à 10h	Présentation des bonnes pratiques des CTS Mbour, CTS Pikine, Rufisque Fatick	
	10h à 10h 45mn	Echanges sur les présentations des bonnes pratiques	
	10h 45 à 11h	Pause-Café	
	11h à 11h 45	Constitution des groupes de travail	
	11h 45 à 13h	Travaux de groupe	
	13h à 15h	Pause-Déjeuner	
	<b>Après- Midi</b>		
	15h à 16h30	Travaux de groupe	
	16h30 à 16h 45	Pause-café	
16h 45 - 18h	Suite des Travaux de groupe		
1 <sup>er</sup> 08	9 h à 10 h	Présentation des résultats des travaux de groupe	
	10 h à 10 h 15	Pause-café	
	10 h 15 à 11 h	Suite de la présentation des résultats des travaux de groupe	
	11 h à 12 h	Echanges sur les résultats des travaux de groupe	
	12 h à 12 h 45	Synthèse de l'atelier et recommandations finales	
	12 h 45 à 13 h	Cérémonie de clôture	
	13 h à 14 h	Déjeuner et retour	

## VIII. Annexe : Liste des Participants

### LES STRUCTURES DU MINISTERE

- CT 2
- Conseillère Technique Enfance
- Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement
- Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
- Centre GUINNDI
- Projet EVF Daaras
- Direction du Développement Communautaire
- DSIDS
- Direction de l'Action Sociale
- Fonds d'impulsion à la Micro Finance
- Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin
- Projet Crédit Femme
- ENTSS
- Cellule de Suivi et de Coordination des Projets de Lutte Contre la Pauvreté
- Attaché de Cabinet

### LES CTS

- Dakar (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG, Mairie)
- Pikine (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG, DASSE)
- Guédiawaye (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG)
- Rufisque (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG, Mairie)
- Mbour (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG, AEMO)
- Fatick (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG)
- Ziguinchor (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG)
- Saint Louis (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG, AEMO)
- Louga (Préfet, Points focaux institutionnel et ONG).

### LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES

- Direction de l'Éducation Surveillée et de la Protection Sociale
- Brigade des Mineurs
- DDI
- Cellule Suivi DSRP
- Réseau des Parlementaires pour la Population et le Développement
- Réseau des Journalistes pour la Protection des Droits de l'Enfant
- PARRER
- CONAFE
- CTU ( 2 )
- Parlement des Enfants
- Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
- BIT
- Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance